



Délibération N°2/2026

**Adhésion à INTERIM TERRITORIAL 47 du centre de gestion de la fonction publique
Territorial du Lot et Garonne**

Le 15 avril 2026 à 9h00,

Le comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Castelmoron sur Lot, en séance publique sous la présidence de Mme DE BRITO Audrey, la Présidente.

Le cas échéant : Le quorum étant atteint le comité syndical peut délibérer valablement.

Présents (14) :

Mr SCHMITTLIN Stéphane (Aubiac)
Mr CHAU-VAN Jean Louis (Roquefort)
Mme CZECH Nathalie (Feugarolles)
Mr LARRIGALDIE Samuel (Lannes)
Mme QUINTLE Christine (Thouars sur Garonne)
Mme DE BRITO Audrey (Casteljaloux)
Mr DAUBISSE Patrick (Esclothes)
Mr CARDONA Yves Pierre (Le Ledat)
Mme SCHLEGEL Cécile (Roumagne)
Mr PREVOT Jean Marie (Castelmoron sur lot)
Mme GAVA Patricia (Lafitte sur lot)
Mme PARAGE Marie Line (Virazeil)
Mr AUBOUIN Philippe (Saint Pardoux du Breuil)
Mme CALDO Françoise (Cours)

Absents (25) :

Mr DUGAY Jean (Agen)
Mme MAIRAL Nadège (Foulayronnes)
Mr SAINT PIERRE Hervé (Layrac)
Mme PELLETIER Corinne (Le Passage d'Agen)
Mme SCOUPPE Catherine (Pont du Casse)
Mme BOE Christele (St Caprais de Lerm)
Mr FELETTI Eric (St Hilaire de Lusignan)
Mr TESTUT Jean Pierre (Cahuzac)
Mr MASSET Michel (Damazan)
Mme GERON Mauricette (St Léon)
Mme NADEAU Jeannine (Duras)
Mme REZE Séverine (Auradou)
Mr DEVROUX Eric (Dausse)
Mme QUINTARD Anna Maria (Tremons)
Mme GUILLAUME Sylvie (Bias)

AR Prefecture

0471547026302260414-2-2026-PP
Reçu le 27/04/2026

Mme CORBEN-SCHREMP Noëlle (Casseneuil)
Mr BERNARD Joël (Laroque Timbaut)

Mme FOURNIER Stephanie (Allemans du Dropt)

Mr TRIQUET SABATE Christophe (Miramont de Guyenne)

Mme LENZI Valérie (Montastruc)

Mme LAGNES Jocelyne (Pinel Hauterive)

Mr PERRAT Michel (Clairac)

Mr DUROSIER Daniel (Tonneins)

Mr COUZIGOU Laurent (Sainte Bazeille)

Mme CASTELLARNAU Valérie (Samazan)

Absents Excusés (13):

Mr FAUVE Gérard (Bajamont)

Mr GALABERT Vivian (Bon Encontre)

Mr MAGNI Claude (Estillac)

Mr SOULA Jacques (Puymirol)

Mme SEIGNOURET Jacqueline (Montpezat)

Mr GIRARDI Raymond (Argenton)

Mr PONTTHOREAU Michel (Fargues sur Ourbise)

Mr DELPORTE Frédérique (Saint Pierre sur Dropt)

Mr FIHOL Laurent (Anthe)

Mr BONNOR Richard (Trentels)

Mme WYSS Nicole (Dolmayrac)

Mme GIBARROUX Martine (Calonges)

Mr LAFFITEAU Jean Paul (Cocumont)

Absents Excusés ayant donnés pouvoir (3):

Mme PAYRAS Brigitte (Beaugas)

Mme GARDEIL Cristelle (Lafox)

Mr POIRIE Franck (Montesquieu)

Suffrages exprimés : 17

Secrétaire de séance : Mr SCHMITTLIN

Date d'envoi de la convocation : 12.04.2026

Vu l'article L 452-40 du Code Général de la Fonction Publique,
Vu l'article L 452-41 du Code Général de la Fonction Publique,

Mme Audrey DE BRITO, la Présidente, indique que le Centre de Gestion de Lot-et-Garonne, au-delà du champ d'intervention de ses missions obligatoires et en vertu de l'article L452-40 du Code Général de la Fonction Publique, a développé, au service des collectivités territoriales, des prestations facultatives.

Dans le cadre de ces missions facultatives, le Centre de Gestion de Lot-et-Garonne propose la mise à disposition de personnels telle que prévue à l'article L452-44 pour effectuer le remplacement d'agents momentanément indisponibles, pour assurer des missions temporaires, pourvoir des emplois vacants qui ne peuvent être immédiatement pourvus ou pour effectuer des missions permanentes à temps complet ou non complet.

Elle précise que pour adhérer à cette prestation, une convention détaillant les conditions de mise à disposition des agents de remplacement et de renfort doit être conclue entre notre collectivité et le Centre de Gestion.

Vote

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération :

Concernant cette convention « INTERIM TERRITORIAL 47 », l'organe délibérant, après en avoir délibéré :

- **Décide** d'adhérer à la convention « INTERIM TERRITORIAL 47 » mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne, à compter du 1er janvier 2026 ;
- **Autorise** la Présidente à effectuer tout acte en conséquence.

A Castelmoron sur lot , le 15 avril 2026

Le secrétaire de séance



Mr Stéphane SCHMITLIN

La Présidente



SIVU
Chenil Fourrière Lasgraouettes
47160 Caubeyres
Tél. : 05 53 79 46 72 – Fax : 05 53 88 07 80
mail : contact@chenil-fourriere47.com
site web www.chenil-fourriere47.com

Audrey DE BRITO